

No. 38... MR. JOHNSTON.—Réponse à une adresse demandant copie des instructions données par le département des Travaux Publics à un M. Johnston pour l'exploration de cette partie de la rivière Ottawa, qui est située entre le Fort des Rapides de Pâquet et la tête de l'île des Allumettes; aussi, copie de tous plans de la dite exploration, et du rapport de M. Johnston sur cette exploration; aussi, un état donnant l'estimation du coût de l'amélioration de la navigation aux Rapides de Pâquet et des Allumettes, de manière à admettre le passage de bateaux à vapeur, et l'échelle de prix sur lesquels cette estimation est basée. [*Pas imprimé.*]

No. 39... BAIE DU TONNERRE.—Réponse à une adresse demandant copie de toutes soumissions et de toute correspondance se rattachant au contrat pour le transport des passagers et du fret entre la Baie du Tonnerre et le Fort Garry, avec un état indiquant les noms des soumissionnaires, le montant des bonus demandés, le prix par tête qui doit être exigé pour les passagers, le prix par tonne de fret, etc.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

No. 40... AGRICULTURE.—Rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année expirée le 31 décembre 1874.

No. 41... ÉLECTIONS.—Etat indiquant:—1o. Les vacances qui sont survenues dans la représentation de cette chambre depuis la dernière élection générale, la date à laquelle la vacance a eu lieu, et quand cette avance a été notifiée à M. l'Orateur; 2o. la date du mandat de M. l'Orateur, enjoignant l'émission d'un nouveau bref d'élection dans chaque cas; 3o. la date de l'émission du bref dans chaque cas; 4o. la date de la transmission du dit bref à l'officier-rapporteur dans chaque cas; aussi, un état semblable relatif aux vacances qui sont survenues durant les deux derniers parlements. [*Pas imprimé.*]

No. 42... BANQUE DU HAUT-CANADA.—Etat des affaires de la Banque du Haut-Canada, le 31 janvier 1875.

No. 43... RECETTES ET PAIEMENTS.—Etat des recettes et paiements du Canada, du 1er juillet 1874 au 20 février 1875.

No. 44... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.—Articles d'un arrangement conclu entre Asa Belknap Foster et Sa Majesté la reine Victoria représentés par le ministre des Travaux Publics du Canada, pour la construction et le fonctionnement de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer canadien du Pacifique, en date du 27 février 1875; accompagnés d'une copie d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 4 novembre 1874, à ce sujet.

—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les soumissions pour la construction de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer canadien du Pacifique, ainsi que les ordres en conseil, la correspondance et tous les autres documents qui s'y rattachent.

—Réponse à une adresse demandant copie du mémoire de l'ingénieur en chef du chemin de fer canadien du Pacifique, mentionné dans un rapport de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 7 juin 1873.

No. 45... CONVENTION POSTALE.—Réponse à une adresse demandant copie de la convention postale récemment conclue avec le Maître-Général des Postes du Canada.

No. 46... MANITOBA, FORCES VOLONTAIRES À :—Réponse à une adresse demandant un état de toutes les demandes d'octrois de terres dans Manitoba qui ont été faites par des personnes qui ont servi dans la milice ou dans les forces volontaires de cette province, et qui sont devenues invalides ou qui ont été licenciées avant la fin du temps pour lequel elles s'étaient enrôlées.

No. 47... EMPLOYÉS DU SERVICE CIVIL DU CANADA :—Réponse à une adresse demandant un état indiquant le nombre d'employés dans chaque département du service civil du Canada, le nom de chaque employé, son âge à l'époque de sa nomination, son occupation antérieurement à sa nomination, et le pays où il est né. [*Pas imprimée.*]

No. 48... NAVIGATION DU FLEUVE ST. LAURENT :—Rapport de John Page, écr., ingénieur en chef des travaux publics, sur la navigation du fleuve St. Laurent, entre le lac Ontario et Montréal.

No. 49... CIE. DE REMORQUEURS DU ST. LAURENT :—Réponse à une adresse demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie des remorqueurs du St. Laurent, au sujet du louage des quais en bas de Québec; aussi, un état indiquant les montants perçus comme droits de quaiage déterminés par le département des Travaux Publics, et les montants payés au gouvernement pour chacun des dits quais.